

Effrayantes vacances !



Les vacances d'automne, du 20 octobre au 2 novembre, promettent de donner quelques sueurs froides à Saint-Egrève ! Fantômes, zombies et monstres en tous genres attendent les plus jeunes dans un recoin du Patio (le 29 octobre) ou dans le noir de La Vence Scène (le 31 octobre) pour leur faire passer des moments délicieux ...

A venir



Huit femmes

Le 4 novembre prochain à 20h30, Rouge Banane, la troupe de théâtre amateur de Saint-Egrève, revient à La Vence Scène avec "Huit femmes", la comédie policière de Robert Thomas mise en scène par Hubert Barbier. En savoir + : www.rouge-banane.fr. Réservations 06 70 60 25 29.



Armistice

Le 98^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 est célébré au Monument aux Morts et Carré Militaire à l'occasion d'une cérémonie qui doit se dérouler à 11h30. Lecture des manifestes et dépôts de gerbes de fleurs sont notamment au programme de cet événement.



actualité

FONDU DANS LA MASSE



A partir du 8 novembre, la Bibliothèque Barnave accueille "Fondu dans la masse", une exposition fruit d'un projet du Centre hospitalier Alpes Isère de Saint-Egrève avec la plasticienne Rony MatDuRêve (Association Trace-Grenoble). Au programme : des créations plastiques par transformation de textiles réalisées entre janvier et juin 2016 par douze personnes dont l'implication a duré six mois. L'intention était d'utiliser des techniques de transformation textile, tant empruntées aux arts de la scène qu'aux arts plastiques, pour créer un objet capable de s'intégrer dans un décor, et même de se fondre dans la masse.

100 m³

C'est le volume de galets qui a été nécessaire à la réalisation de la nouvelle plage aménagée par la Ville au bord du lac de Fiancey début octobre.

ville

RÉHABILITATION DE L'ALLÉE CAVALIÈRE

Les travaux de réaménagement de l'allée cavalière qui mène de la RD 1075 au Château Borel, ainsi que des abords côté terrain de rugby de l'Hôtel de Ville ont démarré le 10 octobre dernier. La chaussée de l'allée cavalière va être rénovée pour permettre aux commerçants du marché du jeudi d'y installer leurs étals et le parvis du côté du terrain de rugby est aussi réaménagé, les dalles actuelles vont notamment être remplacées par des pavés plus en accord avec le style du château Borel. Puis, l'ancien parking sur lequel se tient le marché va être

déconstruit pour laisser la place aux espaces verts. Les stationnements sur l'allée cavalière étant supprimés, les automobilistes sont invités à utiliser les places de la rue des Mails, ainsi que les parkings situés à l'arrière de l'Hôtel de Ville et vers l'Espace Robert Fiat ou encore celles de la RD 1075 (durant les travaux 4 places de la rue des Mails sont réservées aux installations techniques du chantier). Fin du chantier février 2017. A noter : pendant les travaux le marché de fin de journée du jeudi après midi se tient normalement à son emplacement habituel.

200 000€

C'est l'enveloppe budgétaire consacrée par la Ville au réaménagement de l'allée cavalière et d'une partie des abords de l'Hôtel de Ville.

FERMETURE TEMPORAIRE DE LA RUE DU PONT NOIR

La Métro continue les travaux de renouvellement du réseau d'eaux usées rue du Pont Noir lancés en septembre dernier. Ce chantier doit durer jusqu'au 23 décembre et nécessite d'interdire la circulation et le stationnement sur cette artère. L'accès au cheminement piéton la reliant à la route départementale est lui-aussi temporairement fermé.

En savoir + : 04 76 75 02 09.

web+



LES SCOUTS COLLECTENT

Le groupe de Saint-Egrève des Scouts et Guides de France collecte les livres (en bon état) pour sa traditionnelle bourse aux livres qui se déroulera à la Maison des Solidarités et des Familles le 19 novembre de 14h à 18h et le 20 novembre de 10h à 17h. Les profits de cette vente serviront au financement d'un projet de solidarité à l'étranger. Par ailleurs, le groupe cherche toujours des animateurs entre 17 et 23 ans. Contact : 04 76 75 87 06.

COMPTEURS D'EAU : la Métropole lance cette semaine sur la commune sa campagne annuelle de relevé de compteurs d'eau qui doit durer deux mois environ.

ARTS EN FÊTE : pour participer à l'exposition qui leur est ouverte en décembre, les artistes amateurs saint-égrévois doivent déposer leurs œuvres (deux au maximum) du 21 au 25 novembre à l'accueil de la mairie. En savoir + : 04 76 56 53 18



FERMETURE TEMPORAIRE DU BUREAU DE POSTE

La Poste informe que des travaux de réaménagement des locaux nécessitent la fermeture du bureau de Poste de Saint-Egrève jusqu'au 21 novembre prochain. Durant cette période, l'accès aux services postaux est maintenu. Les lettres et colis recommandés sont disponibles au bureau de poste de Saint-Martin-le-Vinoux (49 avenue du Général Leclerc). Pour les autres opérations, les clients sont invités à se rendre à ce dernier bureau de poste ou à celui de Voreppe (Place Armand Pugnot). Réouverture prévue le 21 novembre à 14h.

infos pratiques

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

- Du 22 au 28/10 : Pharmacie Brossier Cohen 121C avenue Général Leclerc 04 76 75 49 33
- Du 29/10 au 04/11 : Pharmacie de la Montagne Place Pompée 04 76 75 60 69
- Du 05 au 11/11 : Pharmacie Casadella 61 bis avenue du Général de Gaulle 04 76 75 24 84

SÉCURITÉ-URGENCES

- Police municipale: 06 82 84 65 62
- Gendarmerie: 17 ou 04 76 75 30 93
- Centre anti-poison de Lyon: 04 72 11 69 11
- Samu: 15
- Centre de secours/pompiers: 18 ou 04 76 27 99 10
- Urgence dépannage Gaz naturel: 0800 47 33 33
- Urgence dépannage électricité: 09 72 67 50 38

Le supplément

- Dépôt légal - octobre 2016 - 8 200 ex.
- Directeur de publication: Geneviève Ducarre
- Directeur de la communication: François Hernandez
- Rédaction: Service communication
- Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Egrève cedex
- Réalisation: Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
- Impression: Imprimerie du Pont de Claix



l'agenda du 22 octobre au 11 nov. 2016

SAMEDI 22 OCTOBRE

Sortie famille

à la ferme, proposée par la MSF en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et gérée par l'Association Familiale. Inscription à la Maison des Solidarités et des Familles, tarifs en fonction du quotient familial. De 9h à 18h. En savoir + : 04 76 56 05 40.



web+

MERCREDI 2 NOVEMBRE

Permanence des Petits Frères des Pauvres à la Maison des Solidarités et des Familles. L'association recherche des bénévoles. En savoir + : 06 46 90 38 96.

VENDREDI 4 NOVEMBRE



Atelier Multimédia gratuit à la Bibliothèque Barnave. "Stockez sur le cloud avec Google drive". 10h.

Loto du Club des Mails à l'espace Visancourt. 14h.

Loto de l'USSE gymnastique à l'espace Robert Fiat. 18h.

Théâtre "Huit Femmes" de Robert Thomas par la Cie Rouge Banane à La Vence Scène.

Réservations : 06 70 60 25 29.

SAMEDI 5 NOVEMBRE



Tennis de table, dans le cadre des championnats par équipes, l'équipe N3 de l'USSE reçoit Annecy et l'équipe N2 Le Creusot à la Halle J. Balestas. Dès 15h30.

Basket, l'équipe PréNat de l'USSE reçoit La Ravoire Challes 2 au gymnase intercommunal Lionel Terray du Fontanil. 20h30.

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

Loto du Comité des Fêtes à l'Espace Robert Fiat. Dès 14h.

LUNDI 7 NOVEMBRE

Permanence gratuite conseil en énergie assurée par l'ALEC à l'Hôtel de Ville. Sur rendez-vous.

MERCREDI 9 NOVEMBRE

Heure du conte pour les 0-3 ans à la Bibliothèque Rochepleine. 10h30.

VENDREDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918 au Monument aux Morts de La Monta. 11h30.

JUSQU'AU 26 OCTOBRE

Atelier graines d'artistes, dessin, peinture, modelage, initiation à l'histoire de l'art pour les 4-14 ans par L'Atelier Bleu Orange. De 9h à 12h. En savoir + : 06 86 32 15 82.

DU 24 AU 28 OCTOBRE

Matinées graphiques de l'atelier de l'Islo : dessin, graphisme, pastels, huiles et acrylique. Renseignements et inscriptions : 06 16 08 59 70 ou atelierdelislo@gmail.com

MERCREDI 26 OCTOBRE

Loto du Club des Bonnais à la Maison des Solidarités et des Familles. De 13h30 à 17h30.

SAMEDI 29 OCTOBRE



Halloween, goûter pour les enfants par l'association MJC au Patio avec les Extravandans. De 15h à 17h. En savoir + : 04 75 76 47 25 ou www.mjc-st-egreve.fr

LA VENCE SCÈNE cinéma

▶ Miss Peregrine et les enfants particuliers

Le 22 octobre à 17h30 ; le 23 oct. à 15h ; le 24 oct. à 15h30 ; le 25 oct. à 17h30.

▶ Ivan Tsarevitch et la princesse changeante

Le 22 octobre à 15h30 (vacances animées)

▶ Cigognes et compagnie

Le 22 octobre à 15h (3D) et 17h30 ; le 23 oct. à 15h et 17h30 ; le 24 oct. à 17h30 ; le 25 oct. à 15h.

▶ La fille inconnue

Le 23 octobre à 20h ; le 24 oct. à 20h ; le 25 oct. à 20h.

▶ Monsieur Bout-De-Bois

Le 24 octobre à 15h30 ; le 25 oct. à 16h

▶ Aquarius (VOSTF)

Le 25 octobre à 20h.

▶ Le ciel attendra

Le 23 octobre à 20h ; le 24 oct. à 18h ; le 25 oct. à 17h30 ; le 26 oct. à 20h (ciné-échange)

▶ La danseuse

Le 22 octobre à 20h30 ; le 24 oct. à 20h30.

▶ Frantz

Le 22 octobre à 20h30.

▶ Juste la fin du monde

Le 23 octobre à 18h.

▶ Les nouvelles aventures de Pat et Mat

Le 27 octobre à 16h30 (vacances animées) ; le 29 oct. à 16h30 ; le 1^{er} nov. à 17h30.

▶ Promenons-nous avec les petits loups

Le 28 octobre à 16h ; le 30 oct. à 16h ; le 1^{er} nov. à 16h.

▶ Kubo et l'armure magique

Le 27 octobre à 14h30 (ciné-goûter) ; le 29 oct. à 15h.

▶ Doctor Strange

Le 26 octobre à 17h30 et 20h ; le 27 oct. à 18h et 20h30 ; le 28 oct. à 17h30 et 20h ; le 29 oct. à 14h et 20h30 ; le 30 oct. à 15h et 20h ; le 31 oct. à 15h (ciné-goûter) et 20h ; le 1^{er} nov. à 15h et 20h30.

▶ L'odyssée

Le 26 oct. à 15h ; le 27 oct. à 17h30 ; le 28 oct. à 18h ; le 29 oct. à 20h ; le 30 oct. à 18h et 20h30 ; le 31 oct. à 17h30 ; le 1^{er} nov. à 17h30 ; le 4 nov. à 20h ; le 5 nov. à 18h ; le 6 nov. à 20h.

▶ Les trolls

Le 26 octobre à 15h ; le 27 oct. à 15h (ciné-goûter) ; le 28 octobre à 15h (3D) ; le 29 oct. à 17h30 ; le 30 oct. à 14h et 17h30 ; le 31 oct. à 15h (ciné-goûter) et 17h30 ; le 1^{er} nov. à 14h.

▶ Mal de pierres

Le 26 octobre à 17h30 ; le 27 oct. à 20h ; le 28 oct. à 20h30 ; le 29 oct. à 18h ; le 1^{er} nov. à 20h.

▶ Dans le noir (interdit aux -12 ans). Soirée Halloween.

Le 31 octobre à 20h30.

▶ Moi, Daniel Blake (VOSTF)

Le 2 novembre à 20h30 ; le 3 nov. à 20h (VF) ; le 5 nov. à 20h30 ; le 6 nov. à 18h ; le 7 nov. à 20h.

▶ Ma vie de courgette

Le 2 novembre à 15h et 17h30 ; le 5 nov. à 15h (séance-animée) ; le 6 nov. à 15h et 16h30.

▶ Fuocoammare (VOSTF)

Le 3 novembre à 20h ; le 6 nov. à 20h ; le 7 nov. à 20h.

▶ Brice 3

Le 2 novembre à 15h, 17h30 et 20h ; le 5 nov. à 15h, 17h30 et 20h ; le 6 nov. à 15h et 18h ; le 8 nov. à 20h30.

▶ Semeuses de joie

Le 8 novembre à 20h (ciné-rencontre)

Vacances

Ciné-goûters, cine-p'tit dèj' et séances animées rythment les vacances durant lesquelles une sélection de films jeune public est proposée à un tarif unique.

En savoir + :



web+

Êtes-vous bien inscrit sur les

2017 sera une année importante sur le plan électoral. Les Français seront appelés à s'exprimer démocratiquement pour élire leur président et leurs députés. Pour pouvoir participer aux scrutins présidentiels et législatifs, c'est maintenant qu'il faut vérifier si l'on est bien inscrit sur les listes électorales de Saint-Egrève...

En effet, entre la refonte des listes électorales, le déplacement de deux bureaux de vote et la création de deux nouveaux, la Ville déploie les moyens nécessaires afin de pouvoir y voter en toute sérénité. Mais pour ce faire, êtes-vous sûr d'être bien répertorié sur les listes électorales de la commune ?

Je déménage,
je me réinscris
pour
voter !



En 2017, les élections présidentielles, dont les deux tours sont prévus les 23 avril et 7 mai, seront immédiatement suivies par le renouvellement des 577 députés de l'Assemblée nationale lors des deux tours des législatives des 11 et 18 juin. Pour être sûr de pouvoir voter lors de ces deux élections qui enregistrent généralement les meilleurs taux de participation avec les municipales, mieux vaut s'assurer dès maintenant que l'on est bien inscrit sur les listes électorales de la Commune. Pour ce faire il suffit souvent de se poser une question toute simple : *“Ai-je changé d'adresse depuis les dernières élections” ?*

Après un déménagement, même si l'on reste dans la commune, il faut modifier son inscription sur la liste électorale. Selon l'Association des Maires de France (AMF) *“beaucoup d'étudiants, de couples qui déménagent, de salariés ou de personnes en recherche d'emploi qui bougent, l'ignorent ou l'oublent. Dommage ! Les personnes non ou mal-inscrites, risquent de devenir non-votants (...). La qualité de l'inscription est un facteur déterminant pour améliorer la participation électorale : plus de 90 % des bien-inscrits ont participé aux quatre tours de scrutin de 2012 alors que 28,2 % des mal-inscrits se sont abstenus. Les bien-inscrits restent, dans leur très grande majorité, des votants. La pratique électorale, même intermittente, constitue la norme pour ceux qui n'ont qu'un court*

déplacement à effectuer pour se rendre aux urnes. Toute amélioration de la qualité de l'inscription aura un impact positif sur la réduction de l'abstentionnisme”.

Les responsables de l'association enfoncent le clou en précisant que *“3,5 millions de Français en droit de voter n'étaient pas inscrits sur les listes électorales lors de la dernière présidentielle. Plus de 7 millions de citoyens ont une adresse électorale qui ne coïncide pas ou plus avec celle de leur résidence principale. Depuis 2007, cet écart ne cesse de progresser. L'éloignement du processus électoral concernerait plus de 10 millions d'électeurs potentiels, soit près de 25% du corps électoral”.*

LA MOBILITÉ EN CHIFFRES

Chaque année, plus de **3** millions de Français déménagent ce qui représente **12%** des ménages qui changent de logement. **80%** des personnes qui déménagent s'adressent à La Poste pour faire suivre leur courrier. Attention, les cartes électorales ne sont pas prises en charge par le suivi de courrier de la Poste. **6%** des personnes qui déménagent restent dans la même commune, **9%** des voies communales changent de nom ou se créent chaque année.

NOUVELLES CARTES : en 2017, la Ville va refondre ses listes électorales pour les remettre à jour. A cette occasion de nouvelles cartes électorales seront éditées et envoyées à chacun des 12 000 inscrits de la commune

QUI SONT LES MAL-INSCRITS ?

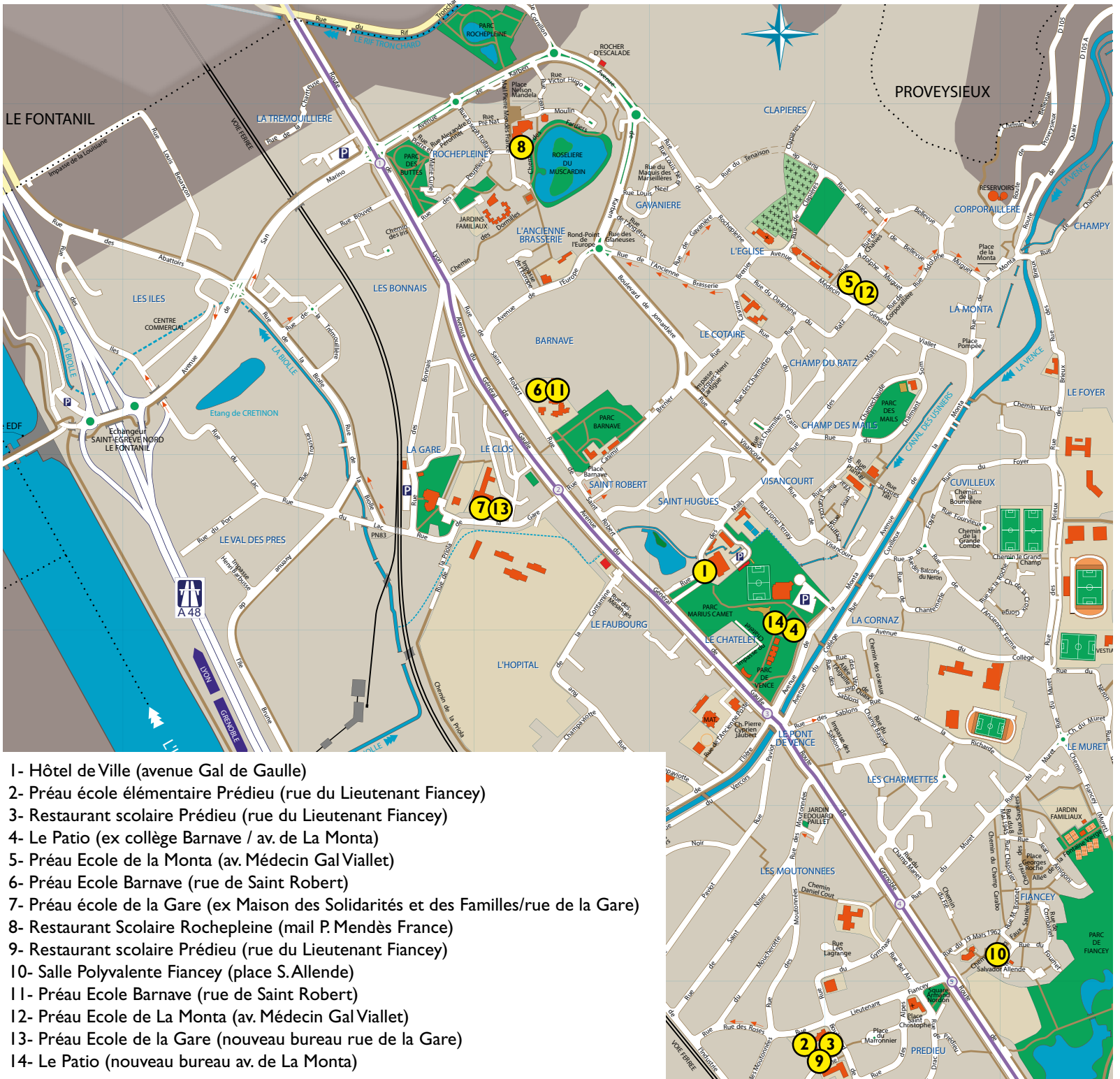
D'après l'AMF, la plupart des personnes mal inscrites sur les listes électorales appartiennent aux populations les plus mobiles. Jeunes, cadres, urbains, non propriétaires forment le *“gros”* du contingent des *“mal-inscrits”* soit en France près de 10 millions d'électeurs potentiels. Un tiers des 25-39 ans de toutes les catégories est touché : ouvriers, employés, professions intermédiaires, mais aussi cadres et professions intellectuelles cumulent les plus hauts taux de mal-inscrits. La mal-inscription apparaît donc comme une des explications de l'abstention très élevée de la jeunesse : lors des municipales, l'abstention des moins de 25 ans atteint, selon l'enquête de l'Insee, 58,8 % en 2008, 75 % en 2014.

listes électorales ?

Vote : du nouveau dans les bureaux !

Le prochain, deux nouveaux bureaux de vote seront créés sur la commune. Ainsi, lors des prochains scrutins, 14 bureaux seront désormais ouverts aux Saint-Egrévois contre seulement douze jusqu'à présent. En même temps et pour rationaliser l'organisation des élections, deux autres bureaux de vote seront déplacés. Ainsi, le bureau 4 qui était

jusqu'alors installé au collège Barnave est transféré au Patio à côté du nouveau bureau n°14. Le bureau n°7 de la Maison des Solidarités et des Familles sera lui désormais installé au préau de l'école de la Gare à côté du nouveau bureau qui porte le n°13. Retrouvez sur ce plan la liste mise à jour des bureaux de vote de Saint-Egrève :



- 1- Hôtel de Ville (avenue Gal de Gaulle)
- 2- Préau école élémentaire Prédieu (rue du Lieutenant Fiancey)
- 3- Restaurant scolaire Prédieu (rue du Lieutenant Fiancey)
- 4- Le Patio (ex collège Barnave / av. de La Monta)
- 5- Préau Ecole de la Monta (av. Médecin Gal Viallet)
- 6- Préau Ecole Barnave (rue de Saint Robert)
- 7- Préau école de la Gare (ex Maison des Solidarités et des Familles/rue de la Gare)
- 8- Restaurant Scolaire Rochepleine (mail P.Mendès France)
- 9- Restaurant scolaire Prédieu (rue du Lieutenant Fiancey)
- 10- Salle Polyvalente Fiancey (place S.Allende)
- 11- Préau Ecole Barnave (rue de Saint Robert)
- 12- Préau Ecole de La Monta (av. Médecin Gal Viallet)
- 13- Préau Ecole de la Gare (nouveau bureau rue de la Gare)
- 14- Le Patio (nouveau bureau av. de La Monta)

Démarches : comment s'inscrire ?

Pour s'inscrire ou se réinscrire sur les listes électorales de Saint-Egrève, et donc pour pouvoir voter dans de bonnes conditions, il faut le faire avant la date butoir du 31 décembre. Pour ce faire, il est possible de réaliser ces démarches :

En mairie

Jusqu'au samedi 31 décembre (inclus), l'Hôtel de Ville accueille sans rendez-vous tous les Saint-Egrévois souhaitant s'inscrire sur les listes électorales. Il suffit de se présenter en personne en mairie muni(e) d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport) en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois ou un document prouvant la domiciliation dans la commune ou le fait d'y résider depuis au moins six mois (factures de téléphone ou d'électricité, avis d'imposition, quittances de loyer, etc.).

Par courrier

Il est aussi possible de s'inscrire par simple courrier postal (ou électronique) en adressant à la mairie le formulaire agréé disponible sur

les sites du Ministère de l'Intérieur www.interieur.gouv.fr ou le site internet www.service-public.fr à la rubrique "élections". Il doit être accompagné de la copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile et parvenir en mairie avant le 31 décembre 2016.

Contact :

Mairie de Saint-Egrève/Service élections
CS40120 - 38521 Saint-Egrève cedex
population@mairie-st-egreve.fr

En ligne

Il est également possible de s'inscrire en ligne via le site [service-public.fr](http://www.service-public.fr). Il faut pour cela avoir ou créer un compte personnel sur le site, se munir de ses identifiants et de la version numérisée des pièces à fournir. L'inscription en ligne sur les listes électorales est une démarche gratuite qui là encore doit être effectuée avant le 31 décembre.

La radiation des listes de l'ancien domicile est automatique si vous avez précisé le nom de la commune dans laquelle vous étiez inscrits précédemment.

Attention ! Des sites Internet proposent une "inscription officielle en ligne" par le biais d'un service payant. L'inscription en ligne sur les listes électorales reste une démarche gratuite. Les sites privés ne sont pas raccordés à ce service en ligne.

En savoir + :

www.saint-egreve.fr/921-elections.htm



JEUNES INSCRITS D'OFFICE

Les jeunes saint-égrévois qui auront 18 ans au 1^{er} mars 2017 seront inscrits d'office sur les listes électorales suite à l'avis de l'Insee. Leur inscription doit leur être notifiée par courrier. En cas de non réception de cet avis, ils doivent prendre contact avec le service élections de la Mairie.

DEMARCHE VOLONTAIRE : Attention ! Tout électeur qui change de commune ou d'adresse dans la même commune, doit s'inscrire sur la liste électorale de sa commune de destination

EN SAVOIR plus

► **Le prochain conseil municipal** aura lieu le mercredi 23 novembre 2016 à partir de 19h à l'Hôtel de Ville. Le Débat d'Orientation Budgétaire sera notamment à l'ordre du jour. Toutes les séances du conseil municipal sont publiques.

► Pour s'informer

Le conseil municipal se réunit en moyenne une dizaine de fois par an et ses séances ont lieu (sauf exception) les mercredis. Les comptes-rendus succincts ainsi que les délibérations du conseil municipal sont consultables sur www.saint-egreve.fr à la rubrique "Mairie" ou sur demande à l'Hôtel de Ville.

► Expression politique

Conformément à la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la "Dé démocratie de proximité", les quatre groupes politiques représentés au sein du conseil municipal disposent d'un droit d'expression dans le bulletin municipal. Cette rubrique d'expression politique est ainsi consultable chaque mois dans le "Journal de Saint-Egrève". Celui-ci est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants mais peut être également lu et téléchargé sur le site internet de la ville www.saint-egreve.fr. Par ailleurs et toujours sur le site internet municipal, les groupes politiques disposent également d'un espace d'expression politique à la rubrique "Mairie".